



SERVICES À DOMICILE

• 3 SAD mixtes intra-ADMR :

- Châtillon-sur-Chalaronne : 59 places (57 personnes âgées [PA], 2 personnes en situation de handicap [PH])
 - Ceyzériat : 67 places (62 PA, 5 PH) et 10 places équipe spécialisée Alzheimer (ESA)
 - Artemare : 37 PA
- > 56 personnes avec une prise en charge aide et soins (fin avril)

• 3 SAD mixtes extra-ADMR :

- Montrevel-en-Bresse : 41 places (40 PA, 1 PH)
 - Pont-de-Veyle : 79 places (74 PA, 5 PH) et 8 places ESA
 - Saint-Trivier-de-Courtes : 31 PA
- > 30 personnes avec une prise en charge aide et soins (fin avril)

Fédération ADMR de l'Ain

801, rue de la Source
01440 Viriat

Tél. 04 74 23 21 35

info01@fede01.admr.org
www.fede01.admr.org



Apporter des prestations de qualité

SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE

Florence Uroz et Coralie Delayat s'appuient sur l'expertise du SPASAD pour faire vivre le SAD mixte qui renforcera la collaboration, formalisera et approfondira certains outils et pratiques.

Aide et soins, main dans la main

Passer des SAAD¹ et SSIAD² aux SAD³ : voilà l'équation à résoudre depuis la réforme de 2023 pour négocier le virage domiciliaire. Un chantier dans lequel l'ADMR s'est pleinement investie afin de réussir le rapprochement de l'aide et du soin au bénéfice des personnes accompagnées.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Rapprocher l'aide et le soin n'est pas une mince affaire après des décennies de fonctionnement séparé. Mais, à Châtillon-sur-Chalaronne, l'ADMR part avec près de dix ans d'avance. Là-bas, elle gère un SSIAD et un SAAD travaillant en collaboration depuis 2017 grâce à un SPASAD. Ce Service polyvalent d'aide et de soins à domicile a contribué au rapprochement des deux secteurs par des échanges renforcés.

UN VRAI PARTENARIAT

Ces réflexes se sont construits au fil des années, renforcés par le partage des mêmes locaux. Des réunions trimestrielles servent à échanger sur les prises en charge communes, à étudier les besoins des personnes et à aborder d'éventuels ajustements de l'accompagnement. En cas de démarrage simultané de la prise en charge, une visite d'admission commune est organisée pour croiser les expertises et obtenir une vision globale du bénéficiaire. Tout au long de l'accompagnement, auxiliaires de vie et aides-soignantes sont mobilisées pour repérer les besoins, les évolutions et permettre le maintien à domicile. À ce titre, un projet personnalisé commun de soin et d'accompagnement est rédigé. Coralie Delayat, responsable de secteur, cite l'exemple de cette nonagénaire malvoyante chez qui l'ADMR

intervenant depuis un an pour les repas. Contactée en mars après une sortie d'hôpital, l'ADMR a sollicité son SSIAD pour de nouveaux accompagnements. « On s'est ensuite aperçus que c'était compliqué pour les petits déjeuners. On a échangé avec l'aidente et avec le SAAD pour un portage de repas le matin et le soir », se souvient Florence Uroz, infirmière coordinatrice. « On sait que l'on peut compter les uns sur les autres. »

LES ÉCHANGES AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ

« Quand on est en difficulté chez une personne, à la limite de nos compétences, c'est précieux d'avoir l'appui des autres, un regard extérieur », ajoute Coralie Delayat. Plus globalement, le fonctionnement en partenariat s'est accompagné d'une ouverture vers les infirmières, les médecins et les professionnels paramédicaux du secteur, afin de favoriser le maintien à domicile. Des interventions en binômes aide/soin sont aussi organisées pour les personnes nécessitant un accompagnement plus technique. « On ne fait pas la même chose, ce ne sont pas les mêmes missions », insiste Coralie Delayat. « C'est très valorisant pour les équipes qui apprennent à travailler ensemble. » ■

¹ Service d'aide et d'accompagnement à domicile

² Service de soins infirmiers à domicile

³ Service autonomie à domicile

STRATÉGIE

La fédération en appui

La fédération ADMR de l'Ain est en première ligne pour aider ses associations à naviguer sur les méandres de la réforme. Ce soutien technique, juridique et pratique vise à arriver au meilleur accompagnement possible des bénéficiaires.

Le chantier des SAD mixtes a démarré dès l'adoption de la réforme avec une sensibilisation des associations ADMR et le début des échanges avec les SSIAD. Une cellule spéciale a été constituée au sein de la fédération pour suivre ce dossier. Elle est composée de quatre membres : Teddy Descombes, responsable administratif et financier, Myriam Lyonnet, responsable du pôle autonomie, Grégory Mariller, directeur général, et Adeline Ricol, cadre de santé.

« Tout a été co-construit au sein de cette cellule », explique Grégory Mariller qui rappelle que l'une des forces de la fédération est d'avoir la double culture aide et soin. « On a préparé le terrain avant d'impliquer les associations, notamment les SSIAD, en donnant une méthode de travail. Il a fallu accorder les violons sur le terrain, mais ça s'est fait naturellement. Il n'y avait pas de réticences. »

MISE EN APPLICATION

Prévu depuis 2023, le rapprochement entre aide et soin s'est accéléré et concrétisé en 2025. Deux cas de figure se sont présentés : les SAD mixtes rassemblant un SAAD et un SSIAD gérés par l'association (Châtillon-sur-Chalaronne, Artemare, Ceyzériat) et les SAD mixtes extra-ADMR construits avec un SSIAD extérieur (Montrevel, Saint-Trivier-de-Courtes, Pont-de-Veyle). « Certains avaient envie de se rapprocher de nous, car des liens ont été tissés par des activités, des patients communs », explique Teddy Descombes. « Des SSIAD ont choisi l'ADMR par rapport à nos valeurs. Ils voulaient un mariage d'amour plus que de raison », ajoute Grégory Mariller.

Des conventions de partenariat ont été passées avec ces trois SSIAD dont deux sont rattachés à la fonction publique hospitalière et l'autre (Saint-Trivier-de-Courtes) à un Ehpad privé. Ces documents, signés pour cinq ans, décrivent les objectifs, les moyens, la coordination et le fonctionnement commun.



Les membres de la cellule, aux champs d'actions et compétences complémentaires (stratégie et organisation, finances, accompagnement, soin), ont suivi l'évolution de la réforme pour décider de la stratégie du réseau ADMR avec l'appui de l'Union nationale.

Passée cette phrase, la fédération poursuit son soutien aux associations. Au quotidien, Myriam Lyonnet et Adeline Ricol accompagnent chaque SAD mixte sur la mise en place. « On va rencontrer chaque binôme responsable de secteur/infirmière coordinatrice pour faire le point sur ce qui fonctionne ou pas », explique cette dernière. La dynamique est en bonne voie, à l'image du SAD de Montrevel. « La responsable de secteur et l'infirmière coordinatrice se rencontrent toutes les semaines. Les équipes se retrouvent une fois par mois pour échanger sur les situations conjointes. »

PRIORITÉ À L'HARMONISATION

L'enjeu de cette première année est aussi la création de documents communs et l'harmonisation des systèmes documentaires. Une tâche pas

évidente puisque les outils et logiciels métier sont différents. Du côté des SAD intra-ADMR, le partage d'outils, de documents et de méthodes comme les visites ou les admissions conjointes qui ont facilité le rapprochement seront mis à jour. Enfin, des procédures communes entre SSIAD ADMR et SSIAD extra-ADMR seront imaginées.

« Dès qu'il y a une remontée de terrain, on se voit pour essayer de trouver une solution », souligne Grégory Mariller pour qui la réforme, encore à ses débuts, évoluera en fonction des remontées et des manques identifiés sur le terrain. « En fin d'année, nous pourrions dresser un bilan des points positifs et négatifs, des améliorations. Pour l'ADMR, la priorité reste d'apporter des prestations de qualité aux bénéficiaires. » ■

Un atout pour le virage domiciliaire

Les SAD sont une réponse au souhait de plus en plus de personnes âgées ou en situation de handicap de vivre à domicile. En rapprochant l'aide et le soin, deux secteurs historiquement séparés et financés par des institutions différentes (ARS - Agence régionale de santé - et Département), les SAD mixtes doivent renforcer les services à domicile, développer leurs missions, faciliter la coordination, simplifier les démarches et améliorer le parcours des personnes accompagnées.